



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT, PAR LE SOUSSIGNÉ :

Une séance ordinaire du Conseil se tiendra à la Salle du Conseil, le mardi 7 avril 2026 à 19h30. Lors de cette séance, le rapport financier de l'année 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

Les personnes intéressées sont invitées à assister à cette séance.

DONNÉ à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 26^e jour du mois de mars 2026.

Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier